

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE
L'OUEST

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES
B.P: 1112 Bafoussam



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

PRESIDENT OF THE WEST REGIONAL
COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD
B.P: 1112 Bafoussam

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14 /AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2025
DU 22 AOUT 2025, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A
USAGE DE SALLES DE CLASSE, BUREAUX ADMINISTRATIFS + BLOC DE TOILETTES AU
CES BILINGUE DE FAGNO, ARRONDISSEMENT DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE (EN
PROCEDURE D'URGENCE).

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement et d'amélioration de la consommation des crédits d'investissements, le Président du Conseil Régional de l'Ouest, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bâtiment R+1 à usage de salles de classe, bureaux administratifs + bloc de toilettes au CES Bilingue de Fagno.

2. Consistance des travaux

Les travaux à exécuter comprennent :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie-élévation
- Charpente et couverture
- Travaux de finition.

3. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Ce projet est à tranche et le coût prévisionnel de la tranche ferme de l'exercice 2025 est de 50 000 000 (cinquante millions) FCFA TTC, la tranche conditionnelle est chiffrée à 132 588 999 (cent trente-deux millions cinq cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf)

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour la tranche ferme de l'exercice 2025 et de six (06) mois par phase correspondant à chaque tranche conditionnelle. Ces délais courrent à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution des prestations.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional, exercices 2025 et suivants.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est exclusivement la soumission en ligne et l'Avis d'Appel d'Offres est publié en ligne sur la plateforme COLEPS à l'adresse <https://www.marchespublics.cm>.

9. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission timbrée, acquittée à la main, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **457 500 (quatre cent cinquante-sept mille cinq cent) FCFA francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Par ailleurs et Conformément aux dispositions de la lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 (Paragraphe II Point 4), la Commission de passation des marchés s'assurera que les cautionnements présentés dans le cadre de cette consultation soient constitués des titres émis par les établissements financiers et des récépissés de consignations délivrés par la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Conseil Régional de l'Ouest, sis à l'immeuble Siège du Conseil Régional de l'Ouest à socada derrière stade toket, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Conseil Régional de l'Ouest dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de cent mille (100 000) Francs CFA, payable à la recette de la Région de l'Ouest sis à SOCADA derrière le stade Toket.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Toute offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **22 SEPT 2025** à 10 h 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés du Conseil Régional de l'Ouest sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **14** /AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2025 DU **22 AOUT 2025**, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE DE SALLES DE CLASSE, BUREAUX ADMINISTRATIFS + BLOC DE TOILETTES AU CES BILINGUE DE FAGNO, ARRONDISSEMENT DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

13. Recevabilité des plis

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du dépôt de la copie de sauvegarde dans les délais, c'est-à-dire avant l'heure limite de dépôt des offres sur la plateforme.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO. Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis

Tout candidat devra présenter l'original de la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres au moment de déposer la copie de sauvegarde.

NB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non production pourrait entraîner la disqualification du candidat.

14. Ouverture des plis

14.1 L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 SEPT 2025 à 11 h 00 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Président du Conseil Régional, à la Salle de Réunion de la Région de l'Ouest

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la commission, l'offre sera rejetée

14.2 Formulation des rabais par les soumissionnaires (tous les DAO et DC).

- Pour être admis, les rabais doivent être mentionnés en lettres et en chiffres, dès l'ouverture des plis.
- Le rabais manuscrit (ou présenté avec une saisie différente du reste de l'offre du soumissionnaire) ne sera pas accepté.

La preuve du rabais consenti par un soumissionnaire doit être jointe au procès-verbal d'ouverture des plis et au rapport de la SCA.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce administrative non conforme et non régularisée ou fournie dans les 48 heures après l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Absence de la caution de soumission timbrée et acquittée à l'ouverture des plis ;
- Absence du récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Figurer dans la liste des entreprises suspendues de la commande publique publiée par l'ARMP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Non existence à l'ouverture des plis, de l'inscription du soumissionnaire dans le registre infalsifiable de l'ARMP servant d'enregistrement des offres avec numéros de quittance d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)
- Non-respect du format de fichier des offres
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de l'attestation de catégorisation ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

- Avoir un marché d'une année antérieure, encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- Non dépôt de la copie de sauvegarde dans les délais impartis ;
- Absence d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du coût global prévisionnel

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- | | |
|---|-----------------|
| • La présentation de l'offre | (03 critères) ; |
| • Les références du soumissionnaire | (05 critères); |
| • La qualification et l'expérience du personnel | (12 critères) ; |
| • Les moyens logistiques | (06 critères) ; |
| • La méthodologie | (05 critères) |
| • Offre financière | (02 critères) |

N B : Tout candidat ayant présenté la copie certifiée conforme du certificat de catégorisation concerné par ledit projet est dispensé de la présentation du personnel, du matériel et de l'expérience dans l'Offre Technique.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante *par combinaison des critères techniques financiers et ou esthétiques en incluant le cas échéant les remises proposées.*

17. Nombre maximum de lots

Sans objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics du Conseil Régional De L'ouest, téléphone : (237) 690 90 36 43 - 672 77 72 77 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (**MINMAP**) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP ou le MO/MOD au numéro (237) 690 90 36 43 - 672 77 72 77.

Bafoussam, le 22 AOUT 2025

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DE L'OUEST
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP ;
- MINMAP / OUEST ;
- Maître d'Ouvrage ou MOD concerné, le cas échéant ;
- Président CPM concerné ;
- Affichage chrono.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE
L'OUEST

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES
B.P: 1112 Bafoussam



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

PRESIDENT OF THE WEST REGIONAL
COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD
B.P: 1112 Bafoussam

TENDER NOTICE N° 14 /ONIT /WR/PRC/TB 2025 OF 22 AOUT 2025 FOR THE CONSTRUCTION OF A ONE-STORY BUILDING TO BE USED AS CLASSROOMS, OFFICES AND BLOCK OF TOILETS AT THE BILINGUAL CES OF FAGNO, IN TONGA SUB-DIVISION, NDE DIVISION (PHASE1).

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the implementation of its development policy and improvement in the consumption of investment credits the President of the Regional Council hereby launches an invitation to open national invitation to tender for President of the Regional Council for the construction of a one-storey building to be used as classrooms, offices and block of toilets at the bilingual CES of Fagno, in Tonga sub-division, Nde division (phase1).

2. Nature of works

Works comprise especially

- preliminary work;
- earthworks;
- laying the foundations;
- elevation work;
- plumbing work;
- Blackboard and extras;

3. Tranches/Allotment

The works are subdivided into a single lot as defined above.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies for the firm slice of the 2025 financial year stand at fifty million (50 000 000) CFA Francs, and the conditional slice is one hundred thirty-two million five hundred eighty-eight thousand nine hundred and ninety-nine (132 588 999) CFA Francs.

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of works subject of this invitation to tender is four (4) Months for the firm slice of the 2025 financial year and six months for each conditional slide. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to start the work.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian companies with proven experience in the field: construction of classrooms.

7. Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by the PIB for the 2025 financial year; Budget Head N°:

H

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is ON LINE: The submission procedure is entirely online via the COLEPS platform at <https://www.marchespublics.cm>.

9. Bid bond

Under penalty of rejection, each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 12 of the Tender File (TF), of an amount of four hundred and fifty-seven thousands and five hundred (457 500) Francs CFA, and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids.

The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

Moreover, the Tender's Board shall insure that the bid bond is provide in accordance with the circular letter N°00019/LC/MINMAP of 05th June 2024 (paragraph II point 4).

10. Consultation of Tender File

The hard copy of the file may be consulted for free during working hours in the PO/DPO's services at The West Regional Council Publics Contracts Administrative Management Entity (SIGAMP) as soon as this notice is published.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained from The same address above as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of 100 000 (one hundred thousand) CFA Francs, payable at SOCADA Derrière stade toket.

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees.

12. Submission of bids

Each bid shall be drafted in English or French and submitted by the tender on the COLEPS platform or any other official electronic communication tool to be précised by the Project Owner no later than

22 SEPT 2025 at 10Am. Back-up copies of the tender recorded on a USB key or CD/DVD must

be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "back-up copy", in addition to the above-mentioned indication, within the deadline set and should carry the following inscription: For online submissions, the offer must be submitted by the bidder on the COLEPS platform or any other official and should carry the indication:

TENDER NOTICE N° 14 /TN/WR/PRC/TB-BEC/2025 OF 22 AOUT 2025 FOR THE CONSTRUCTION OF A ONE-STORY BUILDING TO BE USED AS CLASSROOMS, OFFICES AND BLOCK OF TOILETS AT THE BILINGUAL CES OF FAGNO, IN TONGA SUB-DIVISION, NDE DIVISION (PHASE1).

"To be opened only during the bid-opening session"

File size and format

For online submission, the maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the tenderer's offer are the following:

- 5 MB for the Administrative file;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

A

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

The applicant shall make sure that he uses compressing software to possibly reduce the size of the files to be transmitted.

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of *Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure*. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted. All candidates must present a copy of the purchase receipt from the Tender Document, the original of which is in the Offer.

NB: The original copies of the documents may be requested anytime at each step of the procedure; and failure to produce these documents can lead to the dismissal of the candidate.

14. Opening of bids

14.1 The bids shall be opened in single phase and shall take place on 22 SEPT 2025 at 11 AM by the Tenders Board attached to the President of the Regional Council at the conference hall of the headquarter of the West Regional Council.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

[The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File].

14.1 Formulation of discounts by bidders (all DAOs and DCs).

- ❖ To be admitted, the discounts must be mentioned in letters and figures, upon opening the envelopes.
- ❖ The handwritten discount (or presented with an entry different from the rest of the bidder's offer) will not be accepted.
- ❖ Proof of the discount granted by a bidder must be attached to the bid opening report and the SCA report.

Proof of the discount granted by a bidder must be attached to the bid opening report and the SCA report.



15. Evaluation criteria

15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

The eliminatory criteria include:

- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- The absence of the stamped submission bond at the opening session
- The absence of the receipt submission bond from the CDEC or non-compliance thereof upon opening;
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- A certificate issued by the public contracts regulatory body attesting that the bidder is not subject to any exclusion order or forfeiture provided for by the regulations in force;
- Absence during the bid opening session of a registration in the Public Contracts Regulatory Body (ARMP) tamper-proof register used to record bid with the tender file purchase receipt number;
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Failure to meet at least 70% over the essential criteria;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Failure to comply with bids file format;
- Absence of integrity charter dated and signed;
- The absence of the categorisation certificate;
- Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
- Have a project from year n-1, still in progress due to the company;
- Failure to deposit the Back-up copy in-time.

15.2 Essential criteria

Essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and the technical capacity of candidates to execute the services subject of the tender. They should be determined depending on the nature and the content of the services to be executed.

It is necessary to clearly specify the modalities for validating a criterion from the number of sub-criteria to be respected

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- Presentation of bid (03 criteria) ;
- Bidder's references (05 criteria);
- Personnel qualification and experience (12 criteria) ;
- Logistic means (06 criteria) ;
- Methodology. (05 criteria) ;
- Financial bid (02 criteria).

16. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed.

17. Maximum number of lots

Not applicable.



18. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for [Indicate the duration between 60 and 90 days] from the initial deadline set for the submission of bids.

19. Further information

Additional information may be obtained during working hours from the Internal Public Contract Administrative Management Entity (SIGAMP) or *online on the COLEPS platform* via <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, or any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP or the PO/DPO on (237) 690 90 36 43 - 672 77 72 77.

Bafoussam, on the 22 AOUT 2025

PRESIDENT OF THE WEST REGIONAL COUNCIL

CONTRACTING AUTHORITY

Copies :

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP);
- ARMP ;
- RD-MINMAP / QUEST ;
- Project Owner or Delegated Project Owner concerned, if applicable;
- Chairperson of the T B concerned;
- Notice board/file.

